

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. J'ai décidé que l'objection n'était pas motivée. Je mets en garde le secrétaire parlementaire contre la tentation de répondre. Je suggère que nous poursuivions le débat.

• (4.00 p.m.)

[Français]

Une voix: L'absence est plus considérable chez les créditistes!

M. Côté (Richelieu): Monsieur l'Orateur, j'accepte votre décision, mais j'aurais été tenté de répondre au député de Témiscamingue afin de le renseigner.

L'honorable député de Témiscamingue a dit tout à l'heure que le problème n'en est pas un de production, mais de distribution. Pourtant, ce bill a comme principal objectif d'essayer d'assurer la distribution des produits à l'intérieur du Canada.

Mais je ne suis pas étonné qu'il ne puisse comprendre la portée de ce bill, car je suis déjà allé au Témiscamingue, dans un garage, afin d'acheter une voiture, et l'on n'a pas fait appel aux théories créditistes pour me renseigner sur les moyens de financer l'achat de cette voiture. On m'a fait recourir à la haute finance, cependant, et je pourrais citer les montants en cause, car j'avais des témoins. Voilà les principes que je retrouve chez ces messieurs ici, à la Chambre, et je trouve cela malheureux.

Si l'on se croit digne de la responsabilité qu'on assume en votant certaines lois, je conçois que l'opposition puisse connaître des moments difficiles. Mais lorsqu'un gouvernement aussi consciencieux que le gouvernement actuel propose l'adoption de lois aussi importantes et aussi ardemment désirées, et dont j'ai même déjà demandé l'adoption avant de siéger dans cette enceinte, je comprends mal que l'opposition les critique et dise que cela va apporter un avantage politique au gouvernement. Nous présentons de tels bills tout en prévoyant que cela créera d'autres problèmes, mais, au moins, nous faisons un effort en vue de régler les problèmes de nos commettants.

L'honorable député de Témiscamingue demandait tout à l'heure si je représentais un parti ou bien mes électeurs. Je pourrais lui répondre que s'il connaissait la classe agricole aussi bien que moi, et s'il avait appris, comme moi, ce que c'est que d'être cultivateur, avec les problèmes auxquels on se heurte chaque jour, et qui s'aggravent non pas à cause du gouvernement fédéral, mais par des causes naturelles, parfois de caractère international, il se garderait, chaque fois qu'on essaie d'apporter des solutions aux problèmes, d'y aller de son opposition.

Je voudrais revenir sur un principe qui a été exposé tout à l'heure par l'honorable député de Joliette (M. La Salle). Plusieurs députés de l'opposition constateront que je ne fais pas de «petite politique,» car le député de Joliette n'est pas un ministériel. Je reconnais qu'il a été le premier, depuis que j'écoute les discours à la Chambre, à exprimer certaines opinions susceptibles de conduire à la solution de ce fameux problème de la mise en marché. Il est malheureux que le député de Témiscamingue ne l'ait pas compris, car il aurait interprété ses remarques différemment. Malheureusement, dans son exposé, il considérerait le discours du député de Joliette dans un contexte assez restreint. Au fait, il le voyait dans un office de producteurs, faire une mise en marché à l'intérieur d'un office de producteurs. Or, cela existe déjà.

Déjà, dans chacune des 10 provinces du Canada, il existe des offices de producteurs qui essaient d'assurer la mise en marché, la distribution, et même le contingentement des produits. Même la «pénalisation», dont parlent parfois certains députés de l'opposition, les offices de producteurs y ont eux-mêmes recours. Mais, malheureusement, lorsqu'un produit excède le volume de la consommation d'une province ou d'une région, on doit le transporter dans une autre province pour être consommé.

Malheureusement, on est encore obligé, afin de venir en aide au Québec, de noyer le marché du «broiler» de l'Ontario. Toutefois, l'Ontario vient noyer le marché des œufs dans la province de Québec. Pourquoi? Il existe bien un office de producteurs de «broilers» et d'œufs au Québec et en Ontario, mais tant et aussi longtemps qu'on ne créera pas un office national de mise en marché, ces provinces-là se feront une vive concurrence. C'est pour cette raison que ce bill est présenté.

Quand les provinces constateront qu'elles peuvent utiliser à profit certains pouvoirs fédéraux, le gouvernement fédéral sera disposé à céder un champ de sa juridiction aux provinces. Cependant, quand les gouvernements provinciaux constateront leur impuissance à régler certains problèmes, ils céderont certains de leurs pouvoirs au gouvernement central. Ce ne sont pas les provinces qui l'ont demandé au gouvernement fédéral, mais la classe agricole en général, que tous les députés de l'opposition croient défendre. La classe agricole le réclame, et certains députés de l'opposition disent: Ce n'est pas bon. Cela est malheureux, parce que le gouvernement a préparé ce bill pendant longtemps. Est-ce